À CONSERVER

Compo-Haut-Richelieu inc.

VOTRE GUIDE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Nouveautés importantes en 2021

Voyez vos nouveaux jours de collectes sur votre calendrier détachable à l'intérieur

Mont-Saint-Grégoire | Saint-Alexandre
Saint-Sébastien | Sainte-Brigide-d'Iberville

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Nous y voici enfin! L'ensemble des services pour une gestion écologique et économique des matières résiduelles seront à la disposition des citoyens sur tout le territoire du Haut-Richelieu en 2021. Le plus récent, soit la collecte des matières organiques avec BRUN'O Lebac, démarrera en février. Et ce n'est qu'un changement parmi plusieurs autres à venir. Prenez connaissance de chacune des sections du Guide afin de poser les bons gestes pour une disposition responsable.

Le Haut-Richelieu, c'est plus de 57 000 ménages et 121 000 habitants. Compo-Haut-Richelieu inc. compte sur une équipe dévouée pour traiter vos demandes d'informations et requêtes de même que pour vous recevoir à l'un ou l'autre de nos trois écocentres (à Lacolle et dans les secteurs Iberville et Saint-Luc de Saint-Jean-sur-Richelieu).

Conservez ce guide comme référence utile et visitez souvent notre site internet, il contient des capsules intéressantes et des informations plus détaillées. Au besoin, communiquez avec l'équipe : elle est là pour vous!

Participons ensemble à l'atteinte de notre objectif : ne jeter à la poubelle que le déchet ultime!

Mme Suzanne Boulais
Présidente du conseil d'administration de Compo-Haut-Richelieu inc. et mairesse de Mont-Saint-Grégoire

FAITS SAILLANTS 2021

- Changement de jours de collecte pour certaines municipalités.
- Gros rebuts collectés une fois par mois à compter de janvier.
- Début de la collecte des matières organiques en février.
- Changement de fréquence de collecte des matières organiques en avril.
- Collecte des déchets aux 2 semaines toute l'année (bac seulement, aucune matière à côté).

Voyez le calendrier détachable en pages 9 à 12 et l'index par objet à la page 19.

5 façons de RÉDUIRE

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. »

Voici quelques gestes très simples à adopter pour réduire votre impact sur l'environnement et économiser.

Pour en savoir plus, consultez **compo.qc.ca/reduire**

01 Herbicyclage

Le gazon dans un camion, c'est terminé! Installez une lame déchiqueteuse bien affilée sur votre tondeuse (si elle n'en a pas) et laissez vos retailles de gazon au sol!

5 bonnes raisons d'herbicycler

- Contribuer à la lutte aux changements climatiques en réduisant le transport.
- Diminuer le tonnage et les coûts de traitement et d'enfouissement.
- Améliorer la qualité de votre pelouse et de votre sol.
- Réduire l'utilisation de sacs en plastique et économiser.
- Gagner du temps.

02 Compostage domestique

En compostant à la maison, vos résidus de légumes, de fruits et de jardin sont valorisés et peuvent ensuite être utilisés comme engrais naturel pour votre pelouse, vos plates-bandes et votre jardin.

Le compostage domestique et la collecte avec BRUN'O sont tout à fait complémentaires. Dans le bac brun, vous pouvez déposer plusieurs matières organiques qui ne se compostent pas à la maison. Pour plus d'informations sur le compostage domestique, consultez **compo.qc.ca**.

03 Gaspillage alimentaire

Saviez-vous qu'au sein d'un ménage canadien moyen, le gaspillage alimentaire représente 140 kg d'aliments jetés et une perte monétaire de plus de 1 100 $ par an.

Pour éviter le gaspillage alimentaire, il existe différents trucs comme de faire l'inventaire du frigo et des armoires avant de se rendre à l'épicerie et de ranger les aliments devant être mangés rapidement à l'avant du frigo.

04 Zéro déchet

Voici quelques conseils pour tendre vers un mode de vie zéro déchet.

- Refuser ce dont on n'a pas besoin.
- Faire des achats usagés (friperies, petites annonces).
- Utiliser un objet réutilisable plutôt qu'un jetable (ex. : rasoirs, tampons démaquillants, etc.).
- Privilégier les achats locaux et en vrac.

05 Dons aux organismes communautaires

Avant de vous départir de vêtements ou de jouets en bon état, demandez-vous s'ils pourraient être utiles à quelqu'un d'autre. Plusieurs organismes communautaires recueillent, notamment grâce aux boîtes de dons, les articles en bon état pour les familles dans le besoin. Attention : les déchets, les objets brisés ou défectueux et les vêtements souillés ne sont pas acceptés.

Voir la liste des organismes communautaires sur le site web.

MATIÈRES COMPOSTABLES

Nouvelle collecte à compter de février 2021!
BRUN'O Lebac est là pour vous accompagner avec la collecte de matières organiques (aussi appelées matières compostables). Vos déchets diminueront et le compost obtenu sera très apprécié dans les plates-bandes et les champs de la région en plus d'être bénéfique pour l'environnement.

C'est facile! Il suffit de déposer vos restes de table, vos épluchures et vos retailles de fruits et de légumes dans Minibac avant d'aller nourrir BRUN'O. Mais attention, n'y déposez pas de plastique, même s'il est « compostable » ou « biodégradable ». Enveloppez plutôt vos résidus alimentaires dans du papier journal ou des sacs de papier. Le résultat sera meilleur!

Bac accepté

BRUN'O Lebac, bac roulant de 240 L brun portant le logo de Compo-Haut-Richelieu inc. en blanc sur le côté.
**Sauf pour Sainte-Anne-de-Sabrevois*

BRUN'O Lebac

Quelques trucs et astuces

- Placez du papier journal au fond de votre Minibac et de votre BRUN'O. Ceci absorbera l'humidité des résidus alimentaires et préviendra les odeurs et l'adhésion au fond du bac.
- Mettez votre bac en bordure de rue à toutes les collectes, même s'il n'est pas rempli.
- En présence de mouches à fruits ou d'asticots, aspergez vos bacs d'un mélange de vinaigre et de sel.
- D'autres trucs sur **brunolebac.ca**.

Minibac

Multilogements

Toutes les maisons unifamiliales et les immeubles de 5 logements et moins auront accès à la collecte des matières organiques lors de la première phase d'implantation. Si vous habitez dans un immeuble de 6 logements et plus, vous recevrez votre bac lors de la phase 2 du projet. Les détails de cette phase seront annoncés au moment opportun.

Matières organiques acceptées

Résidus alimentaires
- Aliments frits, huiles et graisses alimentaires
- Café, filtres à café, feuilles et sachets de thé
- Écales de noix et noyaux de fruits
- Fruits et légumes
- Gâteaux, biscuits et bonbons
- Œufs et coquilles
- Pâtes, pain, céréales et riz
- Poissons et fruits de mer
- Produits laitiers
- Viandes et os

Résidus verts
- Feuilles et gazon
- Plantes, fleurs et mauvaises herbes
- Résidus de jardin
- Retailles d'arbustes et petite branches

Autres
- Papier et carton souillés par des résidus alimentaires
- Journaux et circulaires non glacés
- Papiers mouchoirs, essuie-tout et serviettes de table en papier
- Nourriture pour animaux

Matières interdites

Aucun sac de plastique, qu'il soit compostable ou biodégradable.

- Bouchons de liège
- Branches
- Couches et lingette pour bébé
- Huîtres et moules
- Litières et excréments d'animaux
- Matériaux de construction
- Médicaments
- Mégots et cendres de cigarette
- Plastique (compostable, biodégradable, oxobiodégradable)
- Poussières d'aspirateurs et charpie de sécheuse
- Résidus domestiques dangereux
- Tampons et serviettes hygiéniques
- Verre
- Tout ce qui n'est pas dans la liste des matières acceptées

Collecte de feuilles

Les feuilles d'automne seront collectées le samedi 13 novembre à compter de 7 h. Elles devront être amassées dans des sacs de plastique orange ou transparents ou encore des sacs de papier.

BRUN'O

Pour plus d'informations, consultez le site web **brunolebac.ca**

MATIÈRES RECYCLABLES

Recycler plus et mieux!
Pour une collecte des matières recyclables efficace

Saviez-vous que près de 800 000 tonnes de matières en provenance des 23 centres de tri du Québec sont acheminées à des recycleurs chaque année? Ces matières sont réintroduites dans des procédés de fabrication de plusieurs usines au Québec réduisant la demande en ressources naturelles.
La récupération, c'est bon pour l'environnement et pour l'emploi!

Bac accepté

- Bac roulant de 360 L gris foncé muni d'un couvercle bleu et portant le logo de Compo-Haut-Richelieu inc. en blanc sur le côté.
- 64 L bleu dans le secteur circonscrit du centre-ville* de Saint-Jean-sur-Richelieu.

**Quadrilatère formé des rues Frontenac, Foch et Mercier.*

À faire

- Rincez les contenants ayant contenu des aliments avec de l'eau de vaisselle.
- Videz les sacs et les pellicules de plastique et rassemblez-les dans un même sac.
- Séparez les différents types d'emballage d'un même produit (ex. : le sac de plastique d'une boîte de céréales ou le couvercle de métal d'un pot de confiture).
- Les surplus de matières recyclables peuvent être apportés à l'écocentre.

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONSULTEZ
COMPO.QC.CA

Matières recyclables acceptées

Papier et carton
- Journaux, circulaires et revues
- Livres, annuaires téléphoniques
- Boîtes de carton
- Cartons de lait et de jus (enlever les bouchons)
- Contenants aseptiques (type Tetrapak[MD])
- Feuilles, enveloppes et sacs de papier
- Rouleaux de carton
- Boîtes d'oeufs

Verre
- Bouteilles et pots, quelle que soit la couleur

Plastique
- Bouteilles, contenants et emballages identifiés par un de ces symboles

- Bouchons et couvercles
- Sacs et pellicules d'emballage

Métal
- Papier et contenants d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Bouchons et couvercles

Matières interdites

- Bouteilles, contenants et emballages identifiés par ce symbole

- Plastique compostable, biodégradable ou oxobiodégradable
- Matériaux de construction (stores, revêtements de vinyle…)
- Déchets
- Jouets
- Tout ce qui n'est pas un contenant, un emballage ou un imprimé et qui n'est pas du plastique, du verre et du métal

CALENDRIER DE COLLECTES 2021

Ce calendrier s'adresse aux citoyens de

Mont-Saint-Grégoire | Saint-Alexandre
Saint-Sébastien | Sainte-Brigide-d'Iberville

NOUVEAU EN 2021

Détachez le calendrier et affichez-le !

Changements de jours de collectes
Collecte de gros rebuts chaque mois

Repérez cet icône pour vos dates de ramassage de gros rebuts.

CALENDRIER DE COLLECTES 2021

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5 1	6	7	8	9
10	11	12 2	13	14	15	16
17	18	19 1	20	21	22	23
24	25	26 2	27	28	29	30
31						

Gros rebuts : Collecte une fois par mois dès janvier.
Récupération : Nouvelle journée de collecte.
De janvier à mars, 2 zones de collecte (voir légende au bas).

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2 1	3	4	5	6
7	8	9 2	10	11	12	13
14	15	16 1	17	18	19	20
21	22	23 2	24	25	26	27
28						

BRUN'O : Première collecte dès février.
Récupération : De janvier à mars, 2 zones de collecte (voir légende au bas).

MAI

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Matières recyclables
De janvier à mars :
2 zones de collecte

1 › Saint-Alexandre et Saint-Sébastien
2 › Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville

Matières compostables

MARS

D	L	M	M	J	V	S
	1	2 1	3	4	5	6
7	8	9 2	10	11	12	13
14	15	16 1	17	18	19	20
21	22	23 2	24	25	26	27
28	29	30 1	31			

Récupération : De janvier à mars, 2 zones de collecte (voir légende au bas).

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Ordures et récupération : Nouvelles journées de collecte et fréquence aux 2 semaines.
BRUN'O : Collecte chaque semaine jusqu'en novembre.

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

BRUN'O : Collecte aux 2 semaines jusqu'en mars.

Déchets | Gros rebuts | Feuilles

CONSIGNES POUR TOUTES LES COLLECTES

- Apportez votre bac en bordure de rue avant 7 h le matin de la collecte, les poignées du bac du côté de la résidence.
- Placez votre bac sur votre propriété de manière à ne pas nuire à la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite ni aux opérations de déneigement et d'épandage d'abrasifs.
- Laissez un dégagement d'environ 60 centimètres autour du bac pour que le camion mécanisé puisse saisir le bac avec sa pince. Assurez-vous de garder une bonne distance avec les voitures, les autres bacs, les poteaux et les bancs de neige.
- Gardez le couvercle du bac fermé pour éviter les dégâts ou l'accumulation de pluie ou de neige à l'intérieur (qui augmentent inutilement le poids et donc le coût).
- Ne déposez pas de surplus à côté du bac, et ce, pour aucune collecte. Seul le contenu du bac sera vidé. Pour les matières recyclables, les surplus sont acceptés sans frais dans les écocentres.
- Prolongez la durée de vie de vos bacs en vous assurant que votre bac n'est pas enlisé au sol (boue, neige, gel).
- Utilisez vos bacs uniquement pour les matières qui y sont admises.
- Poudrerie, verglas? Donnez congé à votre bac! Si vous pouvez sauter une collecte, laissez votre bac en sécurité loin de la route, des fossés et des équipements de déneigement.

ÉCOCENTRES

Les écocentres contribuent à l'atteinte des objectifs fixés par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Les matériaux qui y sont apportés connaissent une seconde vie grâce à la récupération et à la valorisation.

Adresses

Écocentre Iberville
(bureau administratif)
825, rue Lucien-Beaudin
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-0299

Écocentre Saint-Luc
950, rue Gaudette
Saint-Jean-sur-Richelieu

Écocentre Lacolle
8, rue du Parc-Industriel
Lacolle

Horaires
Les horaires sont sujets à changement. Consultez-les en ligne à **compo.qc.ca**.

Quelques trucs et astuces

- Assurez-vous de bien connaître nos règles d'accès et les matières admises, selon votre statut de citoyen ou d'entrepreneur.
- Ayez en mains votre permis de conduire et toute documentation nécessaire.
- Optimisez vos visites! Triez vos matières à l'avance, placez-les en fonction de leur point de dépôt sur le site. Voir le plan sur notre site web.
- Patience et courtoisie sont de rigueur.

Matières acceptées gratuitement sans limite d'accès

pour les citoyens des 14 municipalités membres

Appareils informatiques
et électroniques

Feuilles, gazon
et branches

Matières
recyclables

Métal (électroménagers
et articles volumineux)

Peintures et huiles dans
leurs contenants d'origine

Néons et
fluocompactes

Piles

Pneus de voiture
sans jantes

Résidus domestiques
dangereux
(à l'écocentre
Saint-Luc seulement)

3 accès gratuits en 2021

par adresse de citoyens des 14 municipalités membres, pour des volumes de 0 à 75 pieds cubes, pour l'ensemble de ces matières :

Béton, briques et pierres

Laine isolante

Bains, douches, éviers et lavabos

Matériaux de bois

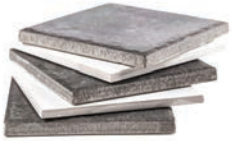

Céramique

Portes et fenêtres

Meubles en bois ou en mélamine

Autres matériaux acceptés : gypse, panneaux d'aggloméré, revêtement extérieur

Bardeaux d'asphalte et traverses de chemin de fer (comptent pour 2 accès)

Une fois les 3 accès gratuits écoulés pour ces matières, des frais s'appliquent jusqu'à la fin de l'année civile en cours.

Voir la tarification sur le site web

Règles à suivre sur les sites

- Vous devez vous présenter personnellement à l'accueil à chacune des visites avec votre permis de conduire. Le certificat d'immatriculation du véhicule ou de la remorque peut être demandé.
- Un chargement jugé non conforme peut être refusé.
- Pour obtenir la gratuité des 3 accès annuels, vous ne pouvez pas utiliser de véhicule ou de remorque d'entreprises. Ceux-ci sont toujours assujettis à la tarification.
- Les transferts d'accès gratuits entre adresses ne sont pas autorisés.
- Un utilisateur ne peut pas se présenter avec son entrepreneur (enregistré ou non) et bénéficier de ses accès gratuits.
- Les camions à benne basculante de 6 roues ou plus sont interdits dans nos installations.

Situations particulières

En cas de circonstances particulières, il est possible de discuter avec un membre de l'équipe **avant** votre venue à l'écocentre en téléphonant au 450 347-0299.

Propriétaires d'immeubles

Vous devez apporter votre permis de conduire et le compte de taxes de l'immeuble pour l'année en cours à chacune de vos visites.

Entreprises

Les écocentres, d'abord dédiés aux citoyens du Haut-Richelieu, sont également accessibles aux entrepreneurs et individus réalisant des travaux contre rémunération pourvu que les règles et procédures en vigueur soient respectées en tout temps. Afin d'assurer une gestion efficace et une collaboration harmonieuse sur nos sites, nous demandons à tous nos clients corporatifs de signer une reconnaissance de nos règles et procédures. Les entreprises, de même que les véhicules et les remorques d'entreprises, sont toujours assujetties à la tarification (disponible sur le site web).

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONSULTEZ
COMPO.QC.CA

GROS REBUTS (ENCOMBRANTS)

Les encombrants sont des objets qui ne sont pas admis avec la collecte régulière des ordures en raison de leur taille, de leur poids ou de leur volume. Une collecte spécifique d'encombrants est effectuée chaque mois. Consultez le calendrier pour les dates.

Matières acceptées

- Chaise d'ordinateur
- Divans, fauteuils, causeuses, poufs, etc.
- Matelas et sommier
- Tapis*
- Toiles de plastique, de vinyle ou de piscine*

**Coupés, roulés et attachés en rouleaux aux dimensions maximales suivantes :*

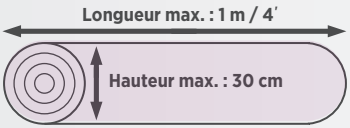

Évitez que vos articles soient exposés aux intempéries (pluie, neige, verglas).

Matières interdites

- Toutes matières ou objets valorisables (commodes, télévisions, matériaux de construction, etc.).

Multilogements

Les immeubles de 6 logements et plus disposent habituellement d'un conteneur métallique pour les ordures. Les encombrants ne doivent pas être déposés dans le conteneur mais plutôt à côté.

Collecte de métal sur appel

Un service de collecte spécifique pour les encombrants de métal est offert sans frais pour les citoyens des 14 municipalités du Haut-Richelieu. Pour disposer d'un BBQ, d'un mobilier de fer forgé, des parois d'une piscine ou de tout autre gros objet de métal, téléphonez au 450 347-0299.

DÉCHETS

Bac accepté

- Bac roulant de 240 L ou de 360 L vert ou noir avec prise européenne en bon état avec un couvercle.

Aucun déchet déposé à côté du bac ne sera ramassé à compter du 1er avril 2021.

Crédit photo : Jessyca Viens Gaboriau

Matières interdites

- Matières recyclables et organiques (compostables)
- Appareils informatiques et électroniques
- Matériaux de construction
- Médicaments, seringues et autres déchets biomédicaux
- Meubles non rembourrés
- Pneus et pièces automobiles
- Résidus domestiques dangereux
- Terre contaminée

Quelques trucs et astuces

- Assurez-vous que toutes vos matières recyclables et compostables sont dans les bons bacs.
- Apportez tout ce qui peut l'être aux écocentres.
- Consultez la section Réduire de ce guide à la page 3.

INDEX PAR OBJETS

Aérosols p. 14
Apprêts p. 14
Assiettes d'aluminium p. 7-14
Bains p. 15
Bardeau d'asphalte p. 15
Batteries automobiles p. 14
BBQ (barbecues) p. 14-17
Béton p. 15
Bois en planches p. 15
Boîtes de conserve p. 7-14
Bouteilles de plastique p. 7-14
Bouteilles de verre p. 7-14
Branches p. 14
Briques p. 15
Bureau de bois ou de mélamine p. 15
Carton propre p. 7-14
Carton souillé de nourriture p. 5
Carton souillé d'autre contaminant p. 18
Cèdres p. 14
Céramique p. 15
Chaînes stéréo p. 14
Chauffe-eau p. 14-17
Chlore de piscine p. 14
Chaises en bois p. 15
Chaises d'ordinateur p. 17
Chaises rembourrées p. 17
Circulaires sur papier non glacé p. 5-7
Circulaires sur papier glacé p. 7
Claviers d'ordinateur p. 14
Congélateurs p. 14-17
Divans p. 17
Douches p. 15
Écrans d'ordinateur p. 14
Éviers p. 15
Fenêtres p. 15
Feuilles d'arbre p. 5-14
Four p. 14-17
Gazon p. 14
Grille-pains p. 14
Herbicides p. 14
Huile à moteur p. 14
Imprimantes p. 14
Insecticides p. 14
Isolants p. 15
Journaux p. 5-7
Lavabos p. 15
Laveuses p. 14-17
Lave-vaisselle p. 14-17
Matelas p. 17
Meubles rembourrés p. 17
Meubles non rembourrés p. 15
Néons p. 14
Nourriture p. 5
Ordinateurs p. 14
Papier aluminium p. 7
Papier de bureau p. 7
Papier parchemin p. 5
Peinture p. 14
Pesticides p. 14
Pierres p. 15
Piles p. 14
Portes p. 15
Réfrigérateurs p. 14-17
Réservoirs d'huile vides p. 14-17
Sécheuses p. 14-17
Sommiers p. 17
Souris d'ordinateurs p. 14
Tapis p. 17
Toiles p. 17
Télévisions p. 14
Traverses de chemin de fer p. 15

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONSULTEZ

COMPO.QC.CA

Restez à l'affût de toutes nos actualités!

Compo-Haut-Richelieu inc.

450 347-0299

100 %

PCF

BIOGAZ ÉNERGIE

PERMANENT

Imprimé sur Rolland Enviro Print, fabriqué au Québec.
Ce papier contient 100 % de fibres postconsommation, sans chlore à partir d'énergie biogaz.
Il est certifié Garant des forêts intactes MC.